

La  
tribune  
de **Carton  
Ondulé de  
France**

La stratégie de gestion des déchets de l'Union européenne repose essentiellement sur la mise en œuvre d'une économie circulaire. Dans la pratique, concernant les déchets d'emballage, cela s'est traduit jusqu'à aujourd'hui par le développement du recyclage. Cette approche a été particulièrement fructueuse pour le papier carton, qui a le taux de recyclage le plus élevé de tous les matériaux d'emballage en Europe (82,3% en 2019), dépassant ainsi l'objectif réglementaire pour 2025. La prise de conscience sur la présence accrue de déchets dans la nature, du fait d'une mauvaise gestion et d'une mise au rebut incontrôlée de certains déchets d'emballage (entre autres), ont récemment

sécurité requises, etc... Même si l'outil ACV a, comme tous les outils, des limites, toutes ces questions devraient être évaluées avant que les décisions politiques ne soient prises.

**PRIVILÉGIER UN EMBALLAGE ADAPTÉ  
À L'USAGE**

Une autre limite de l'approche politique actuelle est qu'elle semble traiter l'emballage principalement sous l'angle de la gestion des déchets et le percevoir comme un mal (inutile) qu'il faut réduire. Cela ne tient pas compte de son rôle et du fait qu'il peut contribuer à la durabilité du produit grâce à ses fonctions : l'emballage peut réduire les déchets de produits, améliorer l'efficacité du transport et de la manutention, diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> et réduire les risques

# GESTION DES DÉCHETS : PRIVILÉGIER LES SOLUTIONS ADAPTÉES



**Kareen Desbouis,**  
déléguée générale

conduit à la mise en œuvre de politiques européennes environnementales plus strictes. Dans ce contexte, la réutilisation des emballages a été mise en avant comme la solution aux problèmes environnementaux et aux préoccupations connexes des consommateurs.

**MESURER LES IMPACTS SANS GÉNÉRALISER**

Cette approche, qui fait le pari d'une meilleure efficacité environnementale de l'emballage réutilisable, est basée sur la hiérarchie des déchets, principe donnant la priorité à la prévention et à la réutilisation des produits par rapport au recyclage des déchets. Cependant, bien que l'on s'attende à ce que le respect de cette hiérarchie conduise au choix le plus efficace en termes de ressources et le plus respectueux de l'environnement, plusieurs études ACV montrent des résultats différents. De multiples facteurs du système d'emballage influent en effet sur les performances de durabilité : matières premières utilisées, lieu de production, qualité, poids et format de l'emballage, durée de vie et nombre de rotations, transport, normes d'hygiène et de

pour la santé humaine. En d'autres termes, un emballage conçu pour être «adapté à l'usage» peut réduire sensiblement l'impact environnemental de ce qu'il contient. 97 % de l'empreinte environnementale d'un produit emballé étant liée à des étapes de la chaîne de valeur autres que l'emballage, il est donc particulièrement important d'analyser s'il y a un risque que les pertes de produits augmentent, ou que le transport soit moins efficace par exemple, si la conception des emballages change. L'impact environnemental global augmentera alors très certainement, même si celui de l'emballage diminue.

L'inquiétude concernant les impacts de la gestion incontrôlée des déchets d'emballages ne doit donc pas amener les décideurs à généraliser à l'excès les questions en jeu et leurs solutions, surtout si l'on considère le large éventail de types et matériaux d'emballage. Les emballages recyclables à usage unique et réutilisables sont bénéfiques pour différentes applications et situations et doivent donc être considérés comme des solutions complémentaires. 